



Réponse du gouvernement à l'examen du programme des arts

Juin 2023

Table des matières

| | |
|-----------------------------------|----|
| Aperçu | 4 |
| Réponse aux recommandations | 5 |
| Recommandation 1 | 5 |
| Recommandation 2 | 6 |
| Recommandation 3 | 8 |
| Recommandation 4.1 | 11 |
| Recommandation 4.2 | 13 |
| Recommandation 4.3 | 15 |

Aperçu

Ce document vise à présenter la réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) aux recommandations précises formulées dans le cadre de [l'examen du programme des arts](#) (« l'examen »), [publié](#) en novembre 2022. Les tableaux ci-dessous représentent la liste des mesures et des résultats escomptés, ainsi que les échéances correspondantes.

Cet examen a été effectué par le groupe de recherche Qatalyst entre janvier et mai 2022, dans le but d'établir des recommandations pour les ministères de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) et de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) au sujet des services et des programmes de financement des arts offerts au sein du GTNO.

L'examen portait sur les programmes suivants :

- Programme de demande de financement de fonctionnement pour organismes des arts (MÉCF)
- Programme d'aide aux artistes de la scène du Nord (MÉCF)
- Subventions du Conseil des arts des TNO (administration et financement distribué par le MÉCF)
- Programme Arts TNO (« Arts TNO ») (MITI)
- Financement de l'art et de l'artisanat (ainsi que le groupe de travail régional sur les arts [GTRA]) (MITI)
- Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) (MITI)

Cet examen constituait la première étape clé de la [Stratégie pour les arts aux TNO de 2021 à 2031](#). Conformément à l'objectif 1, le MÉCF et le MITI se sont engagés à mener « un examen approfondi de tous les programmes du GTNO liés aux arts et [à] formuler des recommandations pour clarifier les mandats, bonifier les services publics, rationaliser leur administration, améliorer l'accessibilité et centraliser les communications sur les arts. »

Les mesures et les résultats énumérés ci-dessous ont été ajoutés au plan de travail de chaque ministère, au même titre que les mesures énoncées dans la Stratégie pour les arts aux TNO. L'avancement des projets sera consigné dans [l'outil de suivi des progrès de la Stratégie pour les arts aux TNO](#).

Réponse aux recommandations

Les tableaux ci-dessous détaillent la réponse du GTNO aux recommandations formulées dans le cadre de [l'examen du programme des arts](#).

| Recommandation 1 | | | | |
|--|--------------|--|---|-------------|
| <p>Afin de mieux harmoniser les programmes, les mandats des ministères et la Stratégie pour les arts aux TNO, le MÉCF et le MITI (en collaboration) devront établir les priorités de chaque ministère, en convenir (en ce qui concerne le programme des arts), et formuler les objectifs spécifiques et mesurables pour chaque programme.</p> <p>Les mandats des ministères en ce qui concerne le soutien aux arts par le biais des programmes examinés doivent être clairement définis afin d'améliorer l'efficacité des programmes dans leur ensemble.</p> <p>Une discussion initiale avec les deux ministères, facilitée par une séance de travail, a permis d'articuler certains des principaux domaines d'intérêt en termes de ce qui doit être réalisé par les ministères, ainsi que les domaines de chevauchement où une approche plus collective de la mise en œuvre est nécessaire. La clarté du langage utilisé par les ministères pour définir les domaines de chevauchement sera cruciale pour assurer la concentration des rôles et responsabilités ciblés.</p> | | | | |
| Réponse du GTNO | | | | |
| <p>Le GTNO approuve cette recommandation. Les résultats de la recommandation 1 sont corrélés aux réalisations attendues (ou « livrables ») de la recommandation 3 et serviront à les définir.</p> | | | | |
| Mesure | Responsable | Livrables | Résultats | Date limite |
| Le MÉCF et le MITI prendront part à des ateliers à l'interne afin de cerner les lacunes et les chevauchements des différents programmes des arts. | MÉCF et MITI | Mettre au point et communiquer les mandats ministériels pour les arts. | Des mandats clairs pour les arts, qui soulignent les objectifs que chaque ministère doit accomplir, ainsi que les défis les plus pressants que chacun doit relever, à son niveau. | Juin 2023 |

Recommandation 2

Élaborer un cadre de mesure du rendement (CMR) et un système d'établissement de rapports qui s'harmonisent avec les objectifs du programme des arts et assurer l'harmonisation avec le plan de surveillance et de responsabilisation de la Stratégie pour les arts.

Comme l'a révélé l'examen, les mécanismes d'établissement de rapports sur les programmes ne permettent actuellement pas de recueillir beaucoup de données sur les résultats, et les incidences sont en grande partie fondées sur des données qualitatives. Un cadre de mesure du rendement harmonisé aux programmes et aux objectifs des ministères serait utile pour éclairer les décisions futures concernant les programmes et démontrer les incidences du programme dans son ensemble.

Réponse du GTNO

Le GTNO **approuve** cette recommandation.

| Mesure | Responsable | Livrables | Résultats | Date limite |
|--|--------------|--|---|--|
| Le MÉCF et le MITI élaboreront un cadre de mesure du rendement (CMR) et un système d'établissement de rapports qui s'harmonisent avec les objectifs du programme des arts et qui assurent l'harmonisation avec le plan de surveillance et de responsabilisation de la Stratégie pour les arts. | MÉCF et MITI | Lancer un outil de suivi des progrès de la Stratégie pour les arts aux TNO en ligne. | Sensibiliser davantage le public et les intervenants à l'avancement des mesures établies dans le cadre de la Stratégie pour les arts aux TNO et des résultats obtenus. | Achevé en avril 2023 – mises à jour en cours |
| | MITI | Mettre au point un cadre de surveillance et d'évaluation pour le programme Arts TNO , une théorie du changement (le cas échéant), un modèle logique et un plan de mesure du rendement. | Le programme Arts TNO est conforme aux mandats pour les arts du MITI et produit des résultats mesurables, qui permettent de démontrer le rendement des investissements. Ce résultat est corrélé à la recommandation 1, en | Août 2023 |

| | | | | |
|--|--------------|--|---|-------------------------------------|
| | | | plus de permettre de mettre en œuvre la recommandation 4.3. | |
| | MÉCF et MITI | Créer des outils de mesure du rendement pour les programmes pour les arts du GTNO qui correspondent aux objectifs de la Stratégie pour les arts aux TNO. | Chaque ministère produit des résultats mesurables permettant de démontrer le rendement des investissements. | Août 2023 |
| | MÉCF | Consulter les agences fédérales afin d'obtenir les données de recensement et de l'industrie sur les arts aux TNO, dans la lignée du Compte satellite de la culture , qui vise à mesurer l'importance du secteur créatif dans l'économie. | Établir des données de référence pour le secteur des arts et une méthode rationalisée de mesure des données et des incidences relatives à ce secteur. | Octobre 2023 |
| | MÉCF et MITI | Produire un rapport annuel permettant de communiquer au public et aux intervenants les données du programme. Publier un rapport sur la Stratégie pour les arts aux TNO en 2026 (cinq ans après la publication de la Stratégie). | Communiquer les données au public et aux intervenants, et les informer des activités liées à la Stratégie pour les arts aux TNO. | Sera entamé en mars 2024 – en cours |

Recommandation 3

Mettre à jour les ressources et les outils visant à aider les intervenants à naviguer dans le continuum des programmes et à distinguer l'orientation de chaque ministère et programme en fonction des mandats et des objectifs.

Les ressources et les outils comprennent : 1) des lignes directrices et des outils d'examen mis à jour pour la distribution du financement et des services aux demandeurs; 2) une feuille de route pour aider les artistes et les organismes voués aux arts à naviguer entre les deux ministères; et 3) une représentation visuelle des diverses dimensions de l'orientation des ministères et des programmes.

Réponse du GTNO

Le GTNO **approuve** cette recommandation. Le travail accompli conformément à la recommandation 1 servira de base pour atteindre les réalisations suivantes.

| Mesure | Responsable | Livrables | Résultats | Date limite |
|--|--------------|---|---|-------------|
| Le MÉCF et le MITI mettront au point des ressources et des outils visant à aider les intervenants à s'y retrouver parmi les programmes pour les arts et à clarifier l'orientation de chaque ministère et programme en fonction des mandats et des objectifs. | MÉCF et MITI | Créer une fiche d'information destinée à l'usage du personnel des ministères qui porte sur les termes et les concepts relatifs aux différents financements. | Garantir la cohérence des termes et des concepts relatifs au secteur des arts entre les deux ministères et au sein des différentes régions. | Juin 2023 |
| | MÉCF et MITI | Examiner la façon dont le MÉCF et le MITI financent les intervenants à tous les niveaux et selon les différents types d'art, et cerner les lacunes à combler. | Le MÉCF et le MITI comprennent clairement les lacunes auxquelles sont confrontés les intervenants lorsqu'ils déposent des demandes de financement pour des projets créatifs ou commerciaux. | Juin 2023 |
| | MITI | Envisager des moyens de mieux financer les intervenants | Les intervenants disposent de nouvelles possibilités pour | Juin 2023 |

| | | | | |
|--|------|---|---|------------------------|
| | | professionnels ou commerciaux au moyen du Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE). | demander des fonds visant à les aider à développer leur commerce d'art. | |
| | MITI | Mettre au point des lignes directrices relatives au financement des arts par le MITI, afin de faire la promotion du volet du PAEDE du ministère spécialement destiné à soutenir les intervenants dans ce secteur. Envisager la création d'une procédure de demande spéciale au titre du PAEDE pour les intervenants dans le secteur des arts. | Publier des documents en langage clair destinés à présenter aux clients les programmes de financement du MITI pouvant aider les intervenants dans le secteur des arts. | Août 2023 |
| | MÉCF | Mettre à jour les programmes de financement et les procédures de demande du MÉCF. Mettre au point des lignes directrices relatives aux programmes de financement des arts qui explique comment déposer une demande et quels sont les critères d'admissibilité, | Publier en ligne des documents nouveaux ou mis à jour afin de présenter au public et aux intervenants les programmes de financement du MÉCF. Ce résultat est directement corrélé à la recommandation 4.2. | De juillet à août 2023 |

| | | | | |
|--|--------------|--|--|--------------|
| | | et créer d'autres documents d'appui. | | |
| | MÉCF et MITI | Former le personnel des deux ministères dans toutes les régions figurant sur la feuille de route du financement. | Dans toutes les régions sur la feuille de route du financement, le personnel des deux ministères comprend les possibilités de financement qui s'offrent aux intervenants. Le personnel des bureaux régionaux du MITI est en mesure d'aider les intervenants au sein des collectivités concernées. | Octobre 2023 |
| | MÉCF et MITI | Mettre au point et publier une feuille de route du financement des arts par le GTNO qui explique quel ministère offre du financement selon le type d'activité. | Créer un diagramme pour aider les intervenants à déterminer le type de financement pour lequel ils doivent déposer une demande, et pour expliquer aux artistes et aux organismes voués aux arts comment progresser dans ce secteur. Ce résultat est directement corrélé à la recommandation 4.2 (demande pour le financement le plus adapté aux besoins et aux objectifs de chacun). | Octobre 2023 |

Recommandation 4.1

Envisager les éléments suivants dans le cadre de la stratégie globale en ce qui a trait à l'approche collaborative visant à peaufiner la structure des programmes des arts à l'avenir.

- **Amélioration des besoins en matière de dotation et de ressources pour atteindre les objectifs fixés** : Une capacité supplémentaire serait bénéfique pour l'ensemble des équipes, et pour l'administration du Conseil des arts des TNO. La dotation du poste vacant de coordonnateur de la liaison avec la communauté au sein de l'équipe du MÉCF et l'embauche d'un agent de liaison pour aider à soutenir les efforts de centralisation entre les ministères contribueraient à atteindre les objectifs fixés.

Réponse du GTNO

Le GTNO **approuve** cette recommandation.

| Mesure | Responsable | Livrables | Résultats | Date limite |
|---|--------------|--|--|--------------------------------|
| Le MÉCF et le MITI collaboreront et travailleront de concert avec les partenaires fédéraux afin de mettre au point des solutions efficaces qui permettront de relever les difficultés rencontrées sur le plan des ressources. | MÉCF | Pourvoir le poste de coordonnateur de la liaison avec la communauté au sein de l'équipe du MÉCF. | Renforcer les capacités au sein du MÉCF. | Achevé au mois de janvier 2023 |
| | MÉCF | Le MÉCF et le Conseil des arts du Canada (CAC) établissent un protocole d'entente destiné à aider le MÉCF à soutenir les clients qui déposent une demande de financement depuis l'extérieur du territoire. | Renforcer les capacités au sein du MÉCF afin de soutenir les intervenants qui déposent une demande de financement auprès du CAC. | Juillet 2023 |
| | MÉCF et MITI | Le MÉCF et le MITI forment un groupe de travail dont les membres se rassemblent régulièrement, et auquel se joint le personnel des bureaux régionaux du MITI, selon | Améliorer la communication des informations entre les ministères et les régions au sujet des programmes et des services offerts aux intervenants. Le groupe de | Entamé en 2022 – en cours |

| | | | | |
|--|--|--|--|------------------|
| | | <p>les besoins. En outre, le MÉCF et le MITI établissent un cadre de référence pour préciser le mandat du groupe de travail.</p> | <p>travail concentre ses efforts sur le volet de la recommandation qui concerne l'embauche d'un agent de liaison pour aider à soutenir les efforts de centralisation entre les ministères.</p> | |
| | | <p>Examiner et mettre à jour les descriptions des postes à pourvoir en lien avec les programmes des arts au sein des équipes du MITI et du MÉCF.</p> | <p>Veiller à ce que les mandats soient correctement expliqués dans les descriptions de postes de chaque ministère, de façon à garantir une meilleure transparence et une plus grande conformité avec le travail à effectuer.</p> | <p>Août 2023</p> |

Recommandation 4.2

Envisager les éléments suivants dans le cadre de la stratégie globale en ce qui a trait à l'approche collaborative visant à peaufiner la structure des programmes des arts à l'avenir.

- **Accent mis sur l'amélioration de l'accès :** Aborder les questions liées à l'accès; améliorer le processus de demande en utilisant la technologie de façon optimale; mettre l'accent sur les accords de financement pluriannuels; mettre l'accent sur la sensibilisation des artistes dans les régions éloignées; et mettre à jour le cycle annuel des échéanciers de distribution des fonds.

Réponse du GTNO

Le GTNO **approuve** cette recommandation.

| Mesure | Responsable | Livrables | Résultats | Date limite |
|--|-------------|--|--|-------------|
| Le MÉCF et le MITI collaboreront afin d'améliorer l'accès des intervenants aux programmes. | MÉCF | <p>Mettre en œuvre les changements aux programmes du MÉCF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau système convivial de demande en ligne pour le dépôt des demandes au titre des programmes de subventions et de contributions, de façon à également améliorer les processus d'examen à l'interne; • Les modifications des cycles annuels de distribution des fonds; • L'application de quotas régionaux concernant l'attribution des subventions. | Faciliter l'accès au financement, simplifier les processus de demande et améliorer l'expérience générale des utilisateurs. | Août 2023 |

| | | | | |
|--|--------------|--|--|---------------|
| | MITI | Mettre au point une grille et un processus d'évaluation des demandes des artistes pour des possibilités de développement économique organisées en dehors du territoire dans le cadre des programmes des arts aux TNO. Envisager la possibilité d'un processus de demande rationalisé au moyen d'un outil technologique en ligne. | Faciliter et clarifier le processus selon lequel les artistes sont sélectionnés pour participer à des possibilités de développement économique organisées en dehors du territoire dans le cadre des programmes des arts aux TNO. | Juin 2023 |
| | MÉCF et MITI | Établir un plan de communication relatif aux programmes disponibles afin de sensibiliser les intervenants situés dans des collectivités éloignées. | Mieux informer les intervenants situés aux TNO des programmes des arts offerts par le MÉCF et le MITI. | Novembre 2023 |

Recommandation 4.3

Envisager les éléments suivants dans le cadre de la stratégie globale en ce qui a trait à l'approche collaborative visant à peaufiner la structure des programmes des arts à l'avenir.

- **Amélioration des outils de communication et du partage de renseignements afin d'améliorer la compréhension des programmes dans leur ensemble** : Une approche rationalisée et centralisée de la coordination et de la communication de l'information relative au continuum des programmes des arts d'un ministère à l'autre assurera une structure plus efficace pour aborder les incidences précitées. Les domaines qui ont le plus besoin d'être abordés sont l'image de marque des programmes des arts et la création d'un groupe de travail interne sur les programmes des arts composé de représentants du MÉCF et du MITI.

Réponse du GTNO

Le GTNO **approuve** cette recommandation.

| Mesure | Responsable | Livrables | Résultats | Date limite |
|--|--------------|--|---|--|
| Le MÉCF et le MITI collaboreront afin d'améliorer la communication et le partage de renseignements relatifs aux programmes et services des arts offerts par le GTNO. | MÉCF et MITI | Créer un portail en ligne reprenant toutes les possibilités de financement des arts, tous ministères confondus, sur le site Web principal du GTNO. | Créer un point centralisé où les intervenants peuvent trouver les différentes possibilités de financement des arts offertes par le GTNO. | Achevé en février 2023 |
| | MÉCF et MITI | Mettre à jour l'annuaire des programmes et services sur le site Web principal du GTNO. | Créer un point centralisé où les intervenants peuvent trouver des informations sur les programmes et les services offerts par le GTNO dans le cadre des arts. | Achevé en février 2023 – mises à jour en cours |
| | MÉCF et MITI | Envisager des moyens de rationaliser le processus de | Rationaliser et simplifier les processus de demande et de | Septembre 2023 |

| | | | | |
|--|------|---|--|---------------|
| | | demande de financement des organismes voués aux arts auprès du MÉCF et du MITI, au moyen d'un seul formulaire de demande. | production de rapports du GTNO pour les organismes voués aux arts. | |
| | MITI | Mettre à jour le site Web du programme Arts TNO en y incluant les changements. | Les informations figurant sur le site Web d'Arts TNO sont à jour. | Novembre 2023 |